

URBANISME

UN PAS EN AVANT, DEUX EN ARRIÈRE...

Non ce n'est pas le début d'un cours de danse, c'est le rythme de notre Plan Local d'Urbanisme.

Que s'est-il passé depuis l'année dernière :

- > projet arrêté par délibération du Conseil Municipal du 8 avril 2004 après présentation générale de tous les partenaires,
- > envoi au service urbanisme de la Préfecture le 8 juin 2004, à fin de signature de Monsieur le Préfet, après avis de la commission des sites pour la zone d'activités de Chez Merlin et avant enquête d'utilité publique
- > par courrier du 2 septembre, les services de la Préfecture nous font part de leurs remarques :
 - il faut densifier davantage les zones constructibles (favoriser de petits collectifs, construire sur 7 à 800 m² en individuel)
 - la route départementale D 20 étant maintenant classée "à grande circulation", cela implique un recul de 75 mètres de part et d'autre pour toutes nouvelles constructions. Il faut reprendre également.
 - finaliser notre ressource en eau potable.
 - et d'autres points encore... Le découragement est là à notre réunion du conseil de septembre.

Lors d'une rencontre avec Monsieur le Préfet, je lui fais part de notre découragement, il prend l'initiative d'une rencontre en son cabinet avec les principaux partenaires. Cette rencontre a lieu le 15 octobre 2004. Monsieur Carencio est un homme énergique, globalement il nous suit, demande quelques modifications et demande que le nouvel "arrêt projet" soit signé avant le 31 décembre.

- L'espoir renaît.
- Plus de nouvelles, Monsieur Carencio quitte la Haute-Savoie... L'espoir repart.
- Monsieur Briseul, Sous Préfet de Thonon-les-bains, nous rend visite le 17 décembre 2004 et organise en ses bureaux une nouvelle rencontre le 4 février 2005. L'espoir revient.
- Le temps passe, il faut relancer notre cabinet d'architectes urbanistes... Réunion le 8 mars 2005 en Mairie de St André, on recule de nouveau; il faut reprendre l'ensemble, les échéances reculent... L'espoir, il n'y en a plus.

Pourra-t-on terminer notre PLU en 2005? Je n'ose plus rien dire. Comment se terminera t-il?

J'ai envie de dire : cela dépendra si l'on sera dans la phase "un pas en avant" ou dans la phase "deux en arrière".

En tout cas un grand gaspillage d'énergie, de travail, de temps et donc d'argent.

Edmond Genoud

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A la suite de nombreuses consultations et visites concernant les divers types de stations d'épuration, le Conseil Municipal a opté pour une station de type "macrophytes".

Ce choix répond à deux critères. Au plan écologique d'abord, sachant que les bacs de décantation sont plantés de roseaux. Au plan financier d'autre part. Une station de ce type étant moins onéreuse qu'une station d'épuration traditionnelle tant au plan de l'investissement que du fonctionnement.

Sept entreprises avaient répondu aux appels d'offre.

Parmi les cinq retenues il fallait faire un choix. Après plusieurs réunions de concertation, la

commission Assainissement, lors de sa réunion du 10 février 2005, a retenu l'entreprise E.R.E (Entreprise Rhodanienne d'Electromécanique).

C'est elle qui semble apporter le plus de garanties quant à son expérience et aux résultats obtenus. De plus, l'entreprise E.R.E consent un rabais sur le marché initial.

Ainsi la station d'épuration sera implantée en bas de Curseille, entre la route et la Menoge, pour une parfaite intégration environnementale. Le début des travaux étant prévus courant juin.

Coût du marché de la station	316 814 € TTC
Coût des diverses études	37 836 € TTC
Coût du cabinet d'étude (DDE) (honoraires STEP + collecteurs)	101 206 € TTC



> Vingt entreprises ont retiré un dossier d'appel d'offres pour la réalisation des collecteurs. Sept finaliseront leur offre, les autres ne pouvant répondre pour surcharge de travail ou d'autres raisons? La commission d'appel d'offres se réunit le 16 février 2005. L'entreprise Descremps d'Amancy est retenue pour la garantie de réalisation et un rabais de 11,3%. 2005 verra donc se réaliser notre assainissement. Certaines subventions sont connues pour la station d'épuration, les autres sont en attente. Nous disposons d'un peu de trésorerie, 500 000 € et nous mettons en place un emprunt pour le solde. Nous n'en connaissons pas les modalités actuellement.

Avec le réseau des collecteurs, est prévu un regard de branchement pour chaque construction existante. Ce regard viendra sur la parcelle construite. A charge

à chacun de raccorder ses eaux usées et uniquement celles-ci (pas d'eaux pluviales). En outre un droit de raccordement sera demandé par construction.

Dans l'hypothèse d'une mise en service de la station d'épuration cette fin d'année, les raccordements pourront se faire cette fin d'année, sinon au printemps 2006. Cela va faire quelques travaux et causer des désagréments, mais il faut passer par-là, après ce sera bien.

Edmond Genoud

DE L'EAU ?

2004? Une seconde année consécutive de sécheresse, une nouvelle année passée sans coupure d'eau potable, hormis deux fuites (non majeures), réparées dans les 24 heures. Néanmoins, deux fois la commune de Fillinges nous a renforcés, lors d'Eastern Country et d'une fuite, et on peut les en remercier. Néanmoins, nous sommes restés quasi deux mois en limite de coupure, les réservoirs en partie vides. Autre conséquence des sécheresses, cela favorise les pollutions dues au gibier. La réalisation des périmètres de protection des captages devrait supprimer ces pollutions, mais là aussi, la patience est la mère des vertus. A part cela, rien d'alarmant dans ces pollutions. Néanmoins, notre ressource en eau potable est trop juste, cela ne nous permettra pas de satisfaire les demandes de constructions futures.

Nous avons déjà évoqué les recherches de nouvelles sources entreprises depuis deux ans. Une solution semble se dessiner. Nous avons confié au cabinet Siwertz, voilà bientôt deux ans, une recherche sur notre commune. Une étude par ondes électriques a été réalisée en des endroits ciblés. Trois zones sont apparues comme pouvant être favorables. Une, aux approches de Chez Calendrier a été abandonnée, terrain instable. Un sondage a été réalisé par l'entreprise Délavoët sur la seconde, au sortir du virage de Curseille en direction de la Corbière. Après une difficulté de forage, entre la couche de terre et la roche à 18 mètres de profondeur, à environ 65 mètres, l'eau apparaît. Un premier comptage très sommaire dit 7 à 8 m³/heure. C'est bien. Une première analyse minérale positive. On poursuit l'étude, un comptage longue durée d'un mois est mis en place fin de l'automne, il confirme une capacité de 200 m³/jour. Une analyse plus complète de la D.D.A.S.S. confirme une eau de très bonne qualité.

Nous en sommes là aujourd'hui.

Il faut changer de site pour l'exploitation définitive éventuelle, afin d'éviter la pollution due à la route départementale. Une récente étude du cabinet Carfantan confirme ce nouvel emplacement. Il faut aujourd'hui acquérir cet emplacement ainsi qu'un accès, prendre un bureau d'étude afin de monter un dossier complet, forage et intégration dans le réseau actuel, après de dernières analyses.

Il faut encore un peu de temps, tenter l'obtention des financements mais ce dossier doit avancer en 2005. Si cela aboutit, ce que j'espère, une heureuse solution. Tous mes remerciements à Mme Rousseau pour sa compréhension lors du forage réalisé.

Edmond Genoud

